



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : ASSISTANCE A MAITRISE
D'OUVRAGE POUR LES TRAVAUX
D'EVACUATION DES TERRES POLLUEES DE LA
CITE INDUSTRIELLE PASSEE AVEC LE
CABINET THIERRY SILVERT**

**DÉCISION N° DM-21-100
EN DATE DU 09 MARS 2021**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n° A-20-495 en date du 2 juin 2020 donnant délégation de fonction à Monsieur Mathieu BEAUFRÈRE, Adjoint au Maire ;

CONSIDÉRANT l'offre du cabinet Thierry SILVERT jugée économiquement avantageuse.

D É C I D E

DE SIGNER avec le cabinet Thierry SILVERT, domicilié 15 boulevard Ernest-Noël 60 400 NOYON et représenté par monsieur Kevin DEPLET, co-gérant, le marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour les travaux d'évacuation des terres polluées de la cité industrielle.

Le montant du forfait définitif de rémunération s'élève à 11 330,00 € HT (13 596,00 € TTC).

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjoint au maire chargé des grands projets, des
travaux de construction, d'entretien et de
maintenance, de l'urbanisme et de l'habitat,

Signé

Mathieu BEAUFRÈRE

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20210309-Imc1H8227H1-AR
Date de réception en Préfecture : 09/03/2021
Date de Publication : 09/03/2021